

Nougaret Christine,

Un exemple de lobbying réussi dans les archives: l'association française. Une cité pour les Archives nationales

Le 17 janvier 2001 naissait à Paris l'association «Une cité pour les Archives nationales», avec pour but d'obtenir la construction d'un nouveau bâtiment pour cette institution patrimoniale. Constituée par des archivistes, des historiens et des généalogistes, c'est-à-dire par les professionnels des archives et leurs principaux utilisateurs, cette association a pu susciter étonnement, interrogations, scepticisme, et même ironie.

Il n'est pas habituel de voir les archivistes sortir de leur réserve et de leur individualisme prétendus pour revendiquer collectivement et publiquement la prise en compte des besoins bien réels des Archives nationales, en un moment de crise de l'institution.

D'autres s'y étaient risqués avant eux, Alain Erlande-Brandenburg en 1995, Guy Braibant en 1996, et Philippe Bédal, en 1999. Alain Erlande-Brandenburg et Philippe Bédal, directeurs des archives de France, le premier de 1994 à juillet 1998, le second de juillet 1998 à janvier 2001; Guy Braibant, président de section honoraire au Conseil d'Etat, auteur du rapport officiel Les archives en France, 1996. Malgré des diagnostics alarmants et convergents, leurs préconisations restèrent lettres mortes. Le mutisme du ministère de tutelle, en dépit de mises en garde répétées, puis le départ précipité de deux directeurs ravivèrent les craintes d'une profession gagnée par le doute et conduisirent les archivistes des Archives nationales à prendre leur destin en mains. Renonçant à la voie hiérarchique qui avait précédemment échoué, c'est à la forme associative qu'ils ont eu recours, soucieux de faire entendre librement leur voix et celles de leurs partenaires usagers des archives.

Ensemble, ils ont voulu affirmer «la place fondamentale des archives pour la construction de l'histoire et de la mémoire nationales» Manifeste de l'Association, [2001], publié dans Les Français et leurs archives. Actes du colloque au Conseil économique et social, 5 novembre 2001, Paris, Fayard, 2002, p. 227., dénoncer l'indifférence dans laquelle on les tenait, au risque d'une catastrophe patrimoniale sans précédent, et appeler à une décision politique d'envergure de toute urgence.

Depuis deux siècles, en effet, les Archives nationales sont abritées dans des locaux historiques du Marais aujourd'hui saturés et inadaptés. Le centre de Fontainebleau, quoique de construction beaucoup plus récente et de capacité plus étendue, connaît le même engorgement et ne peut suppléer le site parisien.

Alors même que les Archives nationales sont contraintes à la paralysie par manque de moyens, leurs missions s'accroissent de façon exponentielle, le terrain de l'archivistique ne cessant de s'élargir: il n'est pas de domaine de l'activité humaine qui échappe à la mise en histoire et donc à la collecte potentielle d'archives. Dans le même temps, la demande des utilisateurs croît elle aussi avec l'élargissement des champs de l'histoire, le renouvellement des questionnements, l'ouverture anticipée de la grande majorité des archives de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre d'Algérie et les nouvelles demandes sociales, telles celles des victimes de spoliations en quête de reconnaissance ou d'indemnisations.

Face à ce constat, l'association «Une cité pour les Archives nationales» s'est constituée pour obtenir du gouvernement qu'un nouveau bâtiment d'archives au service des citoyens soit édifié à Paris ou à proximité immédiate de la capitale, afin de faciliter la collecte des archives et le travail des chercheurs. Grâce à l'entregent de ses présidents, Georgette Elgey et René Rémond, l'association s'est livrée d'emblée à un lobbying affirmé auprès des décideurs et des médias, afin de porter le débat sur la place publique, tant il s'agit d'une question politique dont archivistes et historiens n'ont pas le monopole.

Le 5 novembre 2001, elle organisait au Conseil économique et social un colloque de grande ampleur sur «Les Français et leurs archives», organisé en partenariat avec le journal *Le Monde* et la chaîne de radio France-Culture. Figuraient au nombre des intervenants, un ancien président de la République, le premier ministre et le ministre de la Culture en exercice, trois anciens ministres et un grand nombre d'intellectuels. Ouvrant le colloque, le premier ministre Lionel Jospin annonçait la création d'un nouveau centre «au sein d'un réseau des Archives nationales repensé et réorganisé», et il missionnait la direction des Archives de France pour en déterminer l'implantation¹. Les alternances politiques et les restrictions budgétaires pouvant faire craindre l'abandon du projet, l'association maintint sa pression auprès des gouvernants, avec succès. Le 9 mars 2004, le président Jacques Chirac annonçait la construction d'un nouveau centre des Archives nationales à Pierrefitte, en Seine-Saint-Denis, engagement repris par le nouveau président, Nicolas Sarkozy, en juin 2007.

Bien qu'ayant atteint l'objectif initial qu'elle s'était fixé, l'association ne s'est pas dissoute, entendant peser, en cas de besoin, sur la suite du projet; elle est d'ailleurs membre du comité scientifique du projet Pierrefitte constitué par la direction des Archives de France. Des piqûres de rappel lors de colloques tenus en 2004 et 2007 ont permis de réaffirmer son engagement dans ce projet. Les ministres de la Culture successifs ont rendu hommage à son action décisive. Sept ans après sa création, l'association attend avec confiance et vigilance l'ouverture du site de Pierrefitte, programmée pour 2012.



Christine Nougaret

Membre de l'association «Une cité? pour les Archives nationales»

Abstract

Deutsch

Die Vereinigung «Une cité pour les Archives nationales» (dt. etwa: «eine Heimstätte für das Nationalarchiv») wurde am 17. Januar 2001 in Paris gegründet. Ziel der Vereinigung ist die Realisierung eines Neubaus, in dem das Nationalarchiv untergebracht werden kann.

Nach ein paar erfolglosen Anläufen (man hatte versucht, auf dem «Dienstweg» etwas zu erreichen) wurde die aus Spezialisten aus dem Berufsfeld und aus Nutzern zusammengesetzte Vereinigung ins Leben gerufen. Die Vereinigung wies in aller Deutlichkeit darauf hin, dass Eile gefragt sei, um die wertvollen Bestände retten und nachhaltig erhalten zu können.

Die bestehenden Archivräumlichkeiten (im Marais und im Zentrum Fontainebleau) hielten den heutigen Anforderungen nicht mehr stand. Zudem konnten die zahlreichen neuen Aufgaben mit den knappen, zur Verfügung stehenden Mitteln nicht mehr zufriedenstellend erfüllt werden.

Dank kluger Lobbyingarbeit bei den politischen Entscheidungsträgern und bei den Medien sowie einem vielbeachteten und hochkarätig dotierten Kolloquium am 5. November 2001 waren die Anstrengungen der Vereinigung schliesslich von Erfolg gekrönt. Am 9. März 2004 gab der damalige Staatspräsident Jacques Chirac grünes Licht für den Neubau in Pierrefitte (Seine-Saint-Denis).

Die Vereinigung bleibt weiter bestehen und hat sich vorgenommen, weiter Druck auszuüben und am Ball zu bleiben, bis das Projekt zur Zufriedenheit aller abgeschlossen ist. Die Eröffnung des Neubaus ist für das Jahr 2012 vorgesehen.